

SGS

Registre n°:

Scellé n°:

ADRESSE DE L'INSTALLATION:

PROPRIÉTAIRE (Nom - Prénom):

Adresse:

DEMANDEUR:

Adresse:

INSTALLATEUR:

Adresse:

TVA ou CI:

ACCREDITÉ
ISO 17020
CERTIFICAT n° 109-INSP

GRD:

Compteur n°:

Index:

Code EAN:

CONTROLE D'INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION ALIMENTEE PAR LE RESEAU DE DISTRIBUTION BT

Appareils de mesure utilisés : Mesureur de terre n°SGS : bas 37 Mesureur d'isolement n°SGS : bas 37 Mesureur de continuité n°SGS : bas 37Schéma liaison à la terre : TT

Procédure technique : (RGIE art.86) TEC EE 102

(RGIE art.87/86) TEC EE 211-212

Date de contrôle : 5/1/10

- Type de contrôle : ☐ Examen de conformité avant mise en usage (RGIE art.270) (Prescriptions GRD)
☐ Visite de contrôle périodique (RGIE art.271 et 271bis) (RGPT art.262) (Prescriptions GRD)
☒ Visite de contrôle pour renforcement et/ou changement compteur (RGIE art.276) (Prescriptions GRD)
☒ Visite de contrôle lors de la vente d'une unité d'habitation (RGIE art. 276bis) (Prescriptions GRD)
☐ Examen de conformité avant mise en usage d'une installation photovoltaïque (RGIE art.270) (Prescriptions GRD C10/11) (voir verso)

Type d'installation : existant - nouvelle extension modification temporaire chantier
Type locaux - compris dans l'installation : habitation (maison, appartement, autres), complexe de chantier « domestique », parties communes d'une installation résidentielleDébut des travaux : fondation avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 - BA4/BA5 : oui / nonRaccordement : tension : 230V V AC-DC : Protection raccordement : existante : non A - prévue : 50 ACâble alimentation tableau principal : 4 x 16 mm², type : BAS ; Inter. général : 50 A type : Aprise de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontalNombre de tableaux : 2 ; Nombre de circuits term. : 19 ; Ra = 16,1 Ω, RI tot = 10 MΩ

DESCRIPTION: voir schéma(s) en annexe

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
In (A)	I _{cc} (A)	Δ In (mA)
<u>63</u>	<u>3000</u>	<u>300</u>
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
		<u>voir plan</u>

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
In (A)	I _{cc} (A)	Δ In (mA)
<u>63</u>	<u>3000</u>	<u>300</u>
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
		<u>voir plan</u>

- DPCDR installés adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre : bon - infractions - remarques
- Protections installées contre les surintensités adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent : bon - infractions - remarques
- Existe-t-il salle de bains - lessiveuse - salle d'eau - lave-vaisselle - séchoir - boiler - salle de douche : oui - non
- Eclairage TBTS placé : oui - non
- Chauffage électrique placé : oui - non
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas : bon - infractions - remarques
- Etat du matériel électrique : bon - infractions - remarques
- Protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects : bon - infractions - remarques
- Continuité des liaisons équipotentielles principales et supplémentaires : bon - infractions - remarques
- Matériel électrique fixe et mobile : bon - infractions - remarques
- Contrôle du fonctionnement des DPCDR par leur bouton test ou via un courant de défaut : bon - infractions - remarques

FRACTIONS - REMARQUES:

DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : voir verso

CONCLUSION : (Information importante au verso)

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

☒ L'installation est conforme aux prescriptions du RGIE, sous réserve de (voir verso 1). Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans les délais prescrits par la réglementation en vigueur. Le DPCDR général est plombé. Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont signés par les deux - trois personnes intéressées.☐ L'installation n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE (voir verso 2). Le DPCDR était plombé.☐ Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le/...../.....☐ Une visite complémentaire est à exécuter par un organisme agréé au terme du délai de 18 mois prenant cours le jour de l'acte de vente.L'INSPECTEUR: accrédité par
SGS nom + signature
Date/Signature
Agent ZAE N. DUBOIS DE CHASSART

NOM - FONCTION / QUANTITE

Vu inspecteur à la date: 5/1/10Feuillet BT n° **136861**

VISA DU GRD:

DATE:

Les conditions générales de SGS Statutory Services Belgium, en votre possession, sont applicables pour ce rapport.

SSB BLEE10.11F - 25/11/08

SGS Statutory Services Belgium ASBL	Bd International, 55/D	1070 Bruxelles	t +32 (0)2 411 60 35	f +32 (0)2 411 38 70	e sgs.brussels.sgsbn@sgs.com
Siège	Square des Conduites d'Eau, 1	4020 Liège	t +32 (0)4 365 62 71	f +32 (0)4 366 14 93	e sgs.liege.sgsbn@sgs.com

ELECTRICITE GENERALE



FORET-TROOZ 0476/66.57.13

S.P.R.L Olivier HALBOISTER

Rue Forêt Village 32

4870 FORET-TROOZ

TVA : 0821-022-450

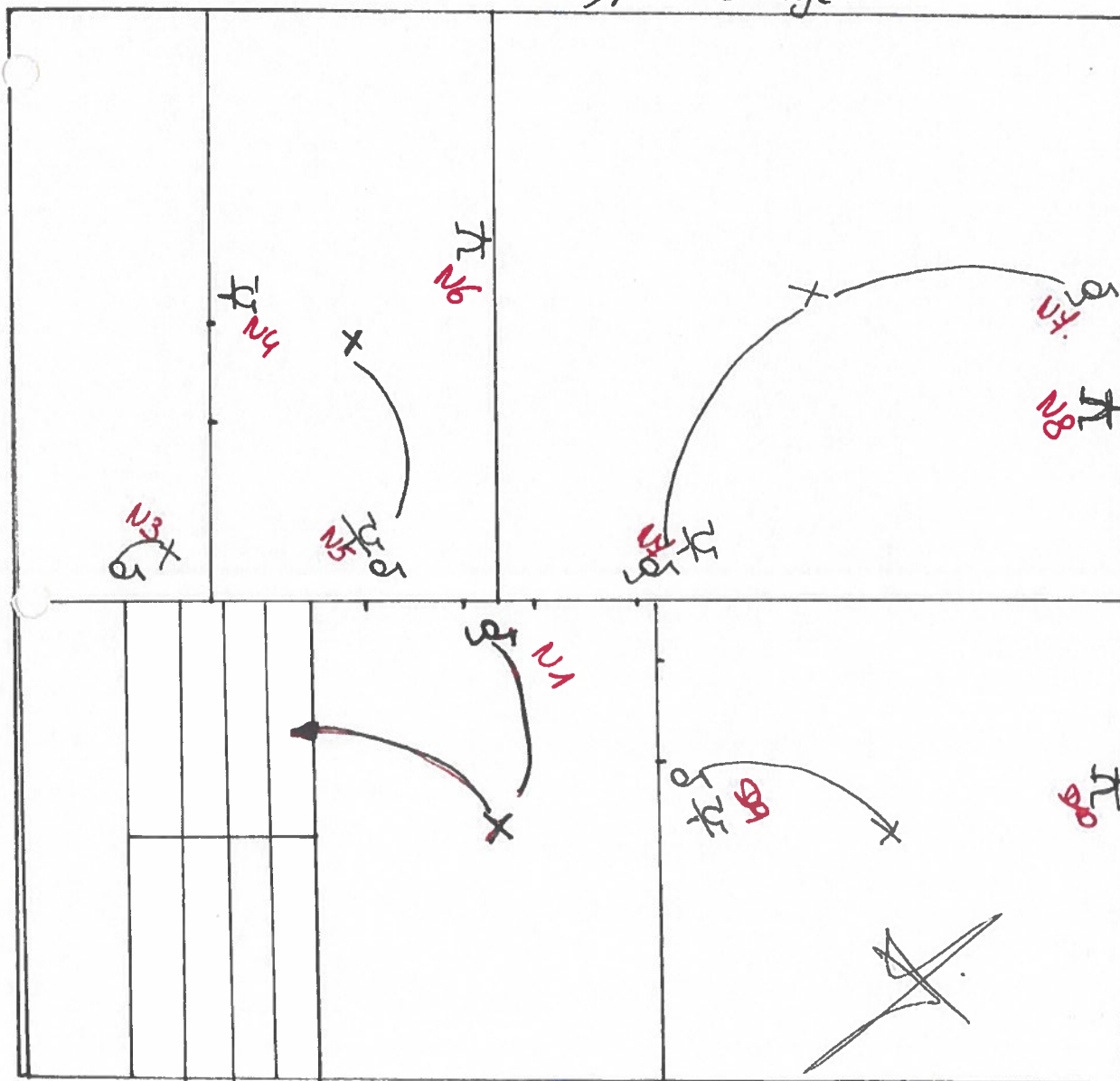
Axa : 751-2044963-49

Tel.fax : 04/351.64.66

Mail : halolivier@voo.be

[Redacted]
Rue de l'Épave
4053 EMBOURG

1^{er}. Etage.



Controllé par - Gecontroleerd door
SGS
Date d'attribution 5 JAN 2010
Agence 245

ELECTRICITE GENERALE



S.P.R.L Olivier HALBOISTER

Rue Forêt Village 32

4870 FORET-TROOZ

TVA : 0821-022-450

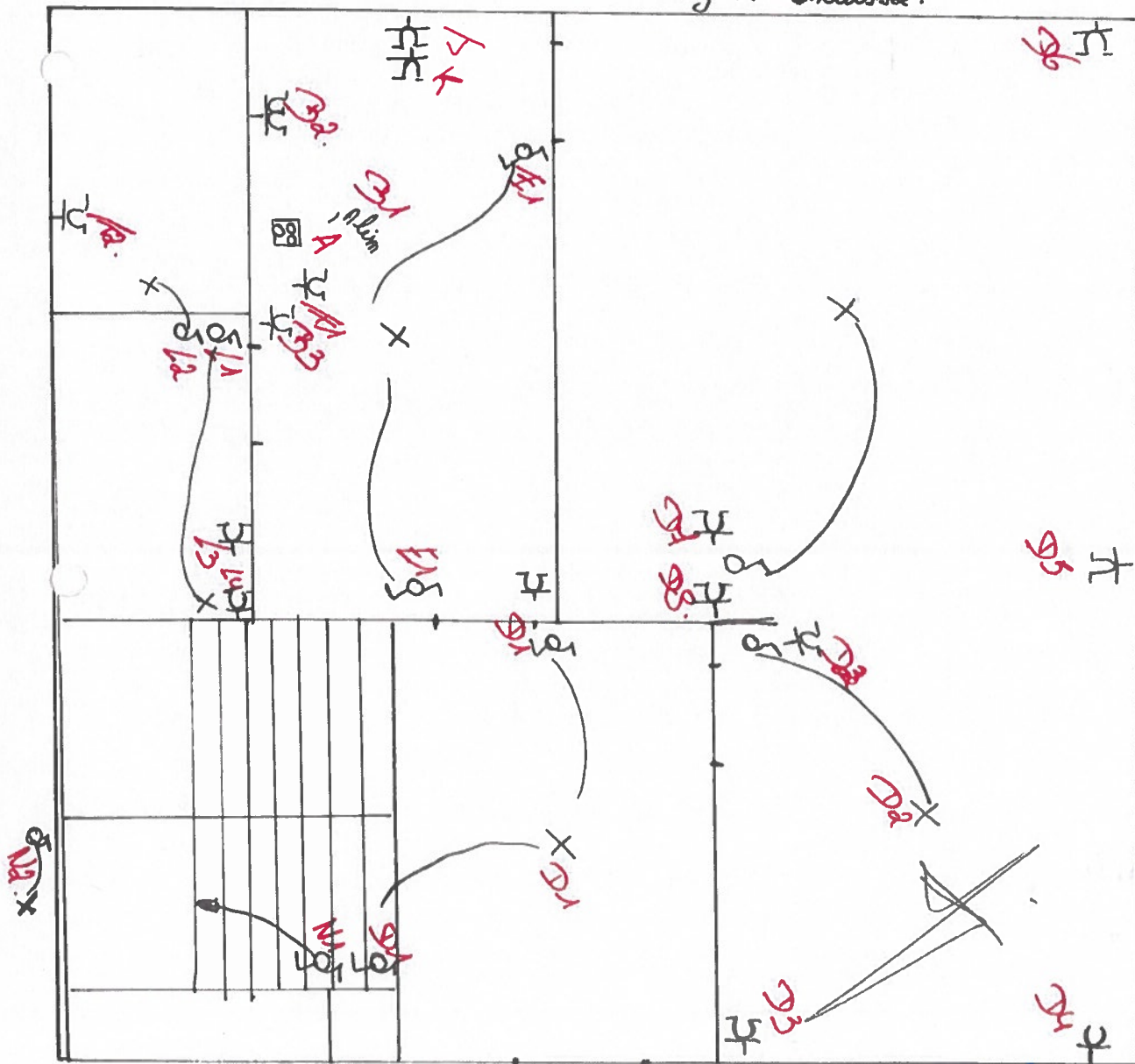
Axa : 751-2044963-49

Tel.fax : 04/351.64.66

Mail : halolivier@voo.be

Rue de l'Eprond 7
4053 EMBOURG

Rez de Chaussée.



Contrôle par SGS
SGS - 5 JAN. 2010
Date/Controle
Signature

ELECTRICITE GENERALE



S.P.R.L Olivier HALBOISTER

Rue Forêt Village 32

4870 FORET-TROOZ

TVA : 0821-022-450

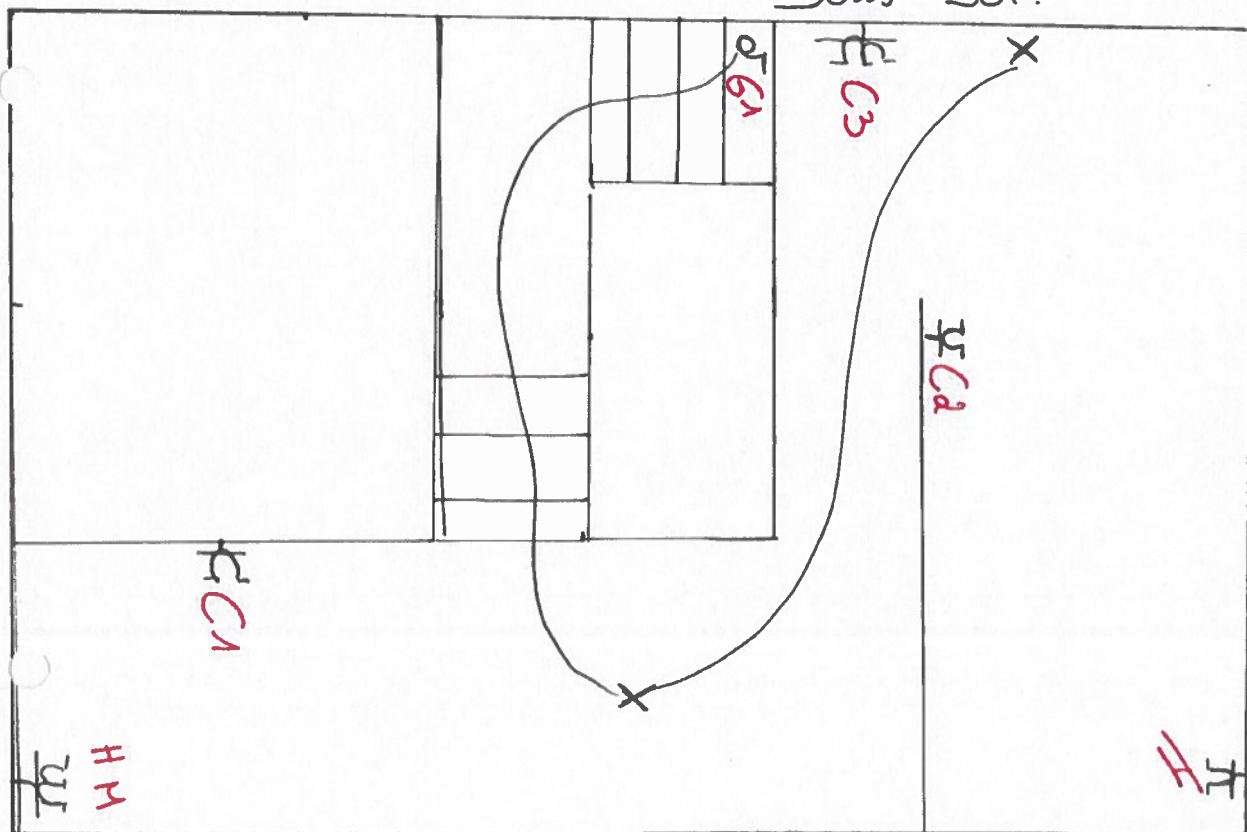
Axa : 751-2044963-49

Tel.fax : 04/351.64.66

Mail : halolivier@voo.be

Rue de l'Eprond 7
4053 EMBOURG

Sous - Sol.



Certifié par - Geomètre
SAS -
Date/Date
Approuvé -
- 5 JAN. 2010

Olivier
HALBOISTEN

S.P.R.L Olivier HALBOISTER

Rue Forêt Village 32

4870 FORET-TROOZ

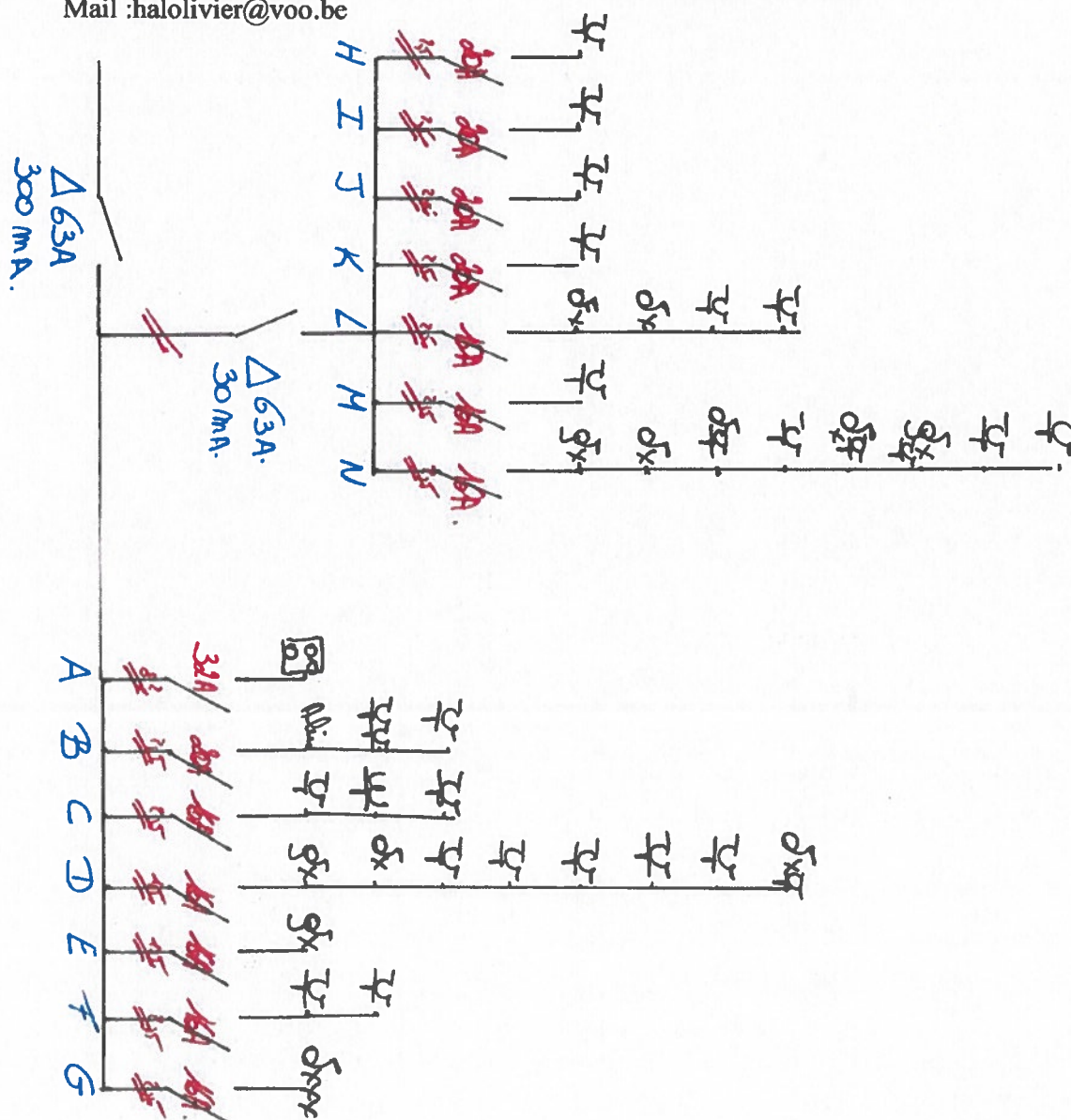
TVA : 0821-022-450

Axa :751-2044963-49

Tel.fax : 04/351.64.66

Mail : halolivier@voo.be

Rue de
4053 EMBOURG



Controlle per - Gecontroleerd door
SGG
Date/Date: 5 JAN. 2010
Aanpak 4 - 4870 - P. CHASSARE

ELECTRICITE GENERALE



S.P.R.L Olivier HALBOISTER
Rue Forêt Village 32
4870 FORET-TROOZ
TVA : 0821-022-450
Axa : 751-2044963-49
Tel.fax : 04/351.64.66
Mail : halolivier@voo.be

[REDACTED]
Rue de l'Eprond 7
4053 EMBOURG

Différentiel 63A 300mA

- A : Cuisinière
- B : Cuisine, hotte, plan de travail
- C : Caves
- D : Hall éclairages
- E : Cuisine éclairage
- F : Cuisine, frigo, véranda
- G : Caves

Différentiel 63A 30mA

- H : Machine à laver
- I : Séchoir
- J : Lave vaisselle
- K : Boiler sous évier
- L : Salle de bain
- M : Chauffage
- N : Hall étage prises

